

Dimanche 5 octobre 2010

Gymnase de BOISRAME

PONTAULT-COMBAULT

EDDY PARTY'S GOLDEN SCORE



Mémorial en souvenir d'Eddy PARTY

TEAM EDDY PARTY
BP 73
77320 LA FERTE GAUCHER
teameddyparty@live.fr

Madame, Monsieur,

Les sections judo de l'entente Chevry-Grisy-Pontault Combault et de La Ferté Gaucher ont créé, il y a 1 an le TEAM EDDY PARTY. Ce Team à pour but d'organiser un Tournoi en la mémoire de notre ami judoka décédé tragiquement dans un accident de voiture. Vous trouverez dans cette brochure le règlement du 1^{er} Eddy Party's golden score qui se veut être à l'image d'Eddy. Il sera doté de nombreux lots (Téléviseur LCD, lecteur DVD, appareils photos numériques).

DIMANCHE 3 OCTOBRE 2010

Au gymnase de Boisramé, avenue Charles Rouxel

PONTAULT-COMBAULT

Nous vous demandons pour des raisons de gestion et d'organisation de respecter le délai d'engagement fixé au 28 septembre 2010.

Les engagements pourront se faire via ffjudo.com ou par courrier.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros figurant dans le dossier.

Vous souhaitant bonne réception et espérant vous voir répondre favorablement à cette invitation.

Veillez recevoir nos salutations sportives.

EDDY PARTY'S GOLDEN SCORE

Dimanche 3 octobre 2010

1) Catégories :

Ouvert aux Juniors Seniors masculins, 1^{ère} division et 2^{ème} division.

2 catégories de poids

-73Kg et +73Kg. (73, c'était le poids d'Eddy)

2) Formule de compétition :

L'avantage décisif (Golden score). Le premier qui marque à gagné.

Eliminatoire en Poule suivi d'un tableau final sans repêchage. Les perdants des ½ finales seront classés 3èmes.

Les temps de combats restent ceux figurant sur le règlement fédéral.

3) Heures de pesées :

De 9h30 à 10h00.

La présentation du passeport en règle est obligatoire.

4) Récompenses :

1^{er} médaille d'or et téléviseur écran plat LCD.

2^{ème} médaille d'argent et lecteur DVD.

3^{ème} médaille de Bronze et appareil photo numérique.

5) Litiges :

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

6) Inscriptions et renseignements:

L'engagement des athlètes devra se faire avant le 28 septembre 2010 par la poste à l'aide du coupon réponse ci-joint ou par le biais de ffjudo.com.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 8 Euros par athlète. Le règlement de ces 8€ par athlète devra automatiquement être joint à l'inscription et nous parvenir avant le 28 septembre 2010. Tous les paiements sur place (le jour de la compétition) seront majorés de 2€ soit 10€ au lieu de 8€.

UNE BUVETTE SERA A VOTRE DISPOSITION TOUTE LA JOURNEE

COUPON REPOSE EDDY PARTY'S GOLDEN SCORE

Le judo club de : _____

Participera au 1^{er} mémorial Eddy PARTY qui se déroulera le dimanche 3 octobre 2010 au Gymnase de Boisramé à PONTAUL-COMBAULT.

- Ci-joint le règlement de _____ euros (_____ athlètes X 8€uros).
- Règlement sur place. _____ euros (_____ athlètes X 10€uros).

-73kg	+73kg

✉ Inscription par courrier : JSFG JUDO BP 73 77320 LA FERTE GAUCHER.

💻 Inscription par E-mail : teameddyparty@live.fr.

💻 Inscription par Internet : www.ffjudo.com (Extranet)

☎ Renseignements : 06 81 59 41 34.

REPONSE AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2010